



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Direction générale des ressources humaines
Service ressources humaines – AE/PM/ED
concours.epp@men.lu

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement secondaire, notamment l'article 6 ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 7 ;

Arrête :

Article unique : Le programme, la durée des épreuves et le coefficient attribué à chaque épreuve du concours de recrutement aux fonctions de professeur dans la spécialité « Latin » sont approuvés sous la forme ci-annexée.

Luxembourg, le **08 NOV. 2021**

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,



Claude MEISCH

Concours de recrutement en latin 2021-2022

Jury

M^{me} Lydia Keilen (*AL*), présidente

M. Marc Kaufmann (*LN*), secrétaire

M^{me} Fabienne Fatello (*LCD*)

M^{me} Carine Weicherding (*AL*)

M. Franck Colotte (*LGE*)

Epreuves du concours

1. Epreuve écrite en prose (3 heures ; coefficient 1,5)
Texte de Cicéron
2. Epreuve écrite de rétrotraduction (français - latin) (3 heures ; coefficient 1)
Texte de Cicéron ou de Sénèque
3. Epreuve écrite en poésie (4 heures ; coefficient 1,5)
Texte de Virgile
4. Epreuve orale en prose (1,5 heure ; coefficient 1)
Texte de Cicéron ou de Sénèque